



7-12 luglio 2006

MEETING  
INTERNAZIONALE  
MIGRAZIONI  
LORETO



## DOCUMENT FINAL

### DU IX<sup>ème</sup> MEETING INTERNATIONAL SUR LES MIGRATIONS

**Loreto (AN)** - Le IX<sup>ème</sup> Meeting International Migrations, organisé par les **Missionnaires et les Laïques Scalabrinien**s, de l'**Agence Scalabriniana per la Cooperazione allo Sviluppo** (Agence Scalabrinienne pour la Coopération au Développement), en collaboration avec la **Fondation ISMU** de Milan et la **Fondation Agnelli** de Turin a tenu ses travaux à Loreto du 7 au 12 juillet.

L'objectif de ce rendez-vous, désormais traditionnel, était de faire le point sur politiques européennes, dans ce moment précis de changements de gouvernements et de législations dans différents États européens, relativement à l'immigration.

De ces travaux – auxquels ont participé des spécialistes de différents pays européens – il résulte la nette sensation que les **politiques migratoires ont souvent servi comme instrument de conservation du status quo et qu'elles ont été utilisées pour ralentir les processus culturels et sociaux**. Dans tous les cas, vu leur retard à affronter les problèmes réels des sociétés européennes d'aujourd'hui, elles ont provoqué une augmentation de l'immigration irrégulière, à cause de leur caractère restrictif et de leur incapacité à discipliner les flux migratoires.

Les politiques migratoires - souvent débitrices d'oppositions idéologiques lors des campagnes électorales nationales, et encore paralysées à l'identification exclusive ou prioritaire de l'immigré selon les exigences du marché du travail - sont en retard sur la situation réelle, qui comprend au sein de chaque société, la présence d'une composante immigrée et étrangère, qui est devenue structurale.

L'objectif du Meeting était de vérifier, au niveau de la réflexion des spécialistes européens, comme du côté des démarches politiques et législatives, quelles étaient les dynamiques et les perspectives pouvant offrir aux immigrants l'espace et la légitimation de leur présence et de leur "*poids*" pour la construction d'une cohésion sociale.

**Cohésion sociale qui est le grand objectif de la politique et de la démocratie participative et solidaire d'aujourd'hui, dont les migrants eux-mêmes, en qualité de part toujours plus irremplaçable de la société, sont, doivent devenir et être reconnus comme protagonistes.**

Au cours du Meeting, nous avons pu vérifier la persistance d'une résistance culturelle de fond des sociétés européennes à se reconnaître comme sociétés multiculturelles.

*Par Sisifo Italia - Bureau de Presse MIM*

[www.meetingloreto.it](http://www.meetingloreto.it) - [www.sisifoitalia.it](http://www.sisifoitalia.it)

email: [info@sisifoitalia.it](mailto:info@sisifoitalia.it)

Cette vision, dérivant d'une vision du XIX<sup>ème</sup> siècle de l'État-Nation, conduit à des situations et à des législations qui tendent à affronter les problématiques migratoires de manière substantiellement partielle et sectorielle, sans se rendre compte qu'**une société incapable d'élaborer un projet de véritable intégration des immigrés est une société également incapable d'élaborer un projet pour son futur.**

En effet, nos sociétés européennes devront toujours plus se confronter avec les composantes immigrées et avec une population qui se reconnaît toujours moins dans une identité nationale si déclamée.

**C'est justement pour cela que les politiques pour l'immigration, et en particulier celles pour l'intégration des immigrés, ne peuvent plus être considérées comme une rubrique législative et politique distincte et séparée, mais plutôt comme partie intégrante d'un projet politique de développement et de cohabitation pour une société intégrée et non désagrégée.**

En effet, quelque soit le cadre des politiques nationales prises en considération (éducation, social, économie, développement, culture...), la présence de l'immigration peut être une occasion extraordinaire de réflexion sur la politique globale de nos sociétés.

Cette réflexion devient nécessaire sur deux questions centrales concernant la présence d'une population immigrée toujours plus consistante et déjà formée de la deuxième génération.

En premier lieu, une **révision du droit de cité**, qui actuellement est lié uniquement à la nationalité. Dans ce sens, même les États-Unis qui pratiquent le *jus sanguinis* de manière étroite et exclusive pour l'acquisition de la nationalité, souhaitent une application progressive du *jus soli*.

En deuxième lieu, la **concession aux migrants du droit de vote administratif**, de fait déjà prévu au niveau de l'Union Européenne par la Convention de Strasbourg (**non ratifiée par l'Italie**), constituerait un pas en avant important pour le processus d'intégration des migrants dans la démocratie de nos sociétés ainsi qu'une reconnaissance positive de leur poids politique.

Une des problématiques qui caractérisent les "*nouveaux*" pays d'immigration (en particulier l'Italie et l'Espagne) est la présence d'une forte composante d'immigration illégale, qui se forme rapidement après chaque intervention extraordinaire de régularisation, qui est par ailleurs ponctuellement reproposée à intervalles quasi réguliers.

L'entrée irrégulière résulte en grande part liée, non seulement aux pressions migratoires, mais aussi aux législations nationales qui limitent de façon souvent préconçue et idéologique les voies d'entrée régulière, en empêchant successivement le processus de régularisation individuelle du nombre de clandestins, qui entre temps s'est peu à peu recréé.

**Par Sisifo Italia - Bureau de Presse MIM**

[www.meetingloreto.it](http://www.meetingloreto.it) - [www.sisifoitalia.it](http://www.sisifoitalia.it)

email: [info@sisifoitalia.it](mailto:info@sisifoitalia.it)

Dans ce sens, les expériences législatives et les pratiques administratives adoptées par d'autres pays européens (en Espagne par exemple) peuvent aussi venir en aide à l'Italie pour de nécessaires et impératives réformes législatives.

L'introduction de normes plus flexibles pour la légalisation des nouveaux migrants, soit au moment de l'entrée que pendant l'expérience migratoire, devient importante en prospective. En effet, **seule la possibilité d'une entrée régulière dans les pays de destination permettra aussi la transmission des valeurs de la légalité aux deuxièmes générations.**

Le IX<sup>ème</sup> Meeting International sur Migrations, souligne la nécessité d'un changement législatif.

**Il faut d'abord arriver rapidement à la formulation d'une loi sur le droit d'asile, vu l'inacceptable retard de l'Italie dans ce secteur très délicat.**

Outre à la ratification de la Convention de Strasbourg qui permettrait l'accès au vote administratif, il faut par ailleurs souligner que l'Italie n'a pas non plus signé la *Charte des droits des travailleurs migrants et de leurs familles* rédigée par l'ONU.

En vue de la formulation d'une nouvelle loi sur l'immigration, **il est nécessaire et opportun de procéder rapidement à quelques amendements à la loi Bossi-Fini pour éliminer les actuelles incongruités:** contrats de séjour, gestion des permis de séjour confiée aux Municipalités, attribution des cartes de séjour, révision et progressive réduction des CPT jusqu'à leur complète fermeture.

Au niveau local, on s'attend à une **relance et à une mise à jour des lois régionales sur l'immigration ainsi qu'au renforcement de bonnes pratiques d'intégration territoriale.** En effet, c'est justement au niveau local que sont effectuées les interventions d'intégration les plus efficaces.

En rappelant que le système social constitue une des conquêtes fondamentales de notre démocratie européenne, le **Meeting International sur les Migrations souhaite que ne soient pas réduits mais plutôt renforcés, les financements dans les secteurs de la formation et de la participation,** ainsi que le demandent aussi les immigrés et leurs associations.

Le processus d'unification de la politique européenne vit aujourd'hui un moment de stagnation, justement pendant que sont recherchées des politiques migratoires visant à la réduction et au contrôle. **Si l'on pouvait entrer dans la prospective d'une société européenne désormais composite et interculturelle, on pourrait alors entrevoir une formation de la citoyenneté européenne à partir du bas, en commençant par l'hétérogénéité ethnique et culturelle de provenance.**

*Par Sisifo Italia - Bureau de Presse MIM*

[www.meetingloreto.it](http://www.meetingloreto.it) - [www.sisifoitalia.it](http://www.sisifoitalia.it)

email: [info@sisifoitalia.it](mailto:info@sisifoitalia.it)

**Les migrants de première génération mais surtout ceux de la deuxième génération – avec leur expérience migratoire transnationale – surpassent de fait la limite des catégories nationales.**

**Pour ceci, le poids politique des migrants et leur contribution participative à la démocratie peuvent être déterminants pour la construction d'une Europe qui puisse aller au-delà de l'esprit de clocher local, national et religieux.**

---

@@

### **QUI SONT LES SCALABRINIENS**

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Giovanni Battista Scalabrini, évêque de Plaisance et proclamé Bienheureux en 1997 par le pape Jean-Paul II, avait fondé la Congrégation religieuse des Missionnaires Scalabrinien et la Société laïque San Raffaele, afin d'accompagner et de soutenir socialement et religieusement les nombreux émigrants italiens. Sa pensée sociale, sa profonde sensibilité vers les grands thèmes comme l'émigration, la condition ouvrière, la question agraire, deviendront des points de repère constants pour les scalabrinien des années suivantes. La mobilité humaine sera le terrain principal de l'engagement de la Congrégation. Auparavant, pour soutenir les italiens à l'étranger, les aider dans leur processus d'insertion dans les pays d'accueil, puis en élargissant leur service à d'autres ethnies d'émigrants. L'Italie étant désormais devenue un pays d'immigration, les scalabrinien ont transféré leur expérience séculaire pour faciliter l'intégration sociale et civique de ceux qui sont contraints à quitter leur lieu d'origine pour chercher fortune loin de leur patrie. L'activité des scalabrinien, avec un réseau de spécialistes dans le monde entier, donne aussi un large espace à la recherche, à l'analyse et à l'étude des grands phénomènes sociaux de notre époque. [www.scalabrini.org](http://www.scalabrini.org)

### **QU'EST-CE QUE C'EST L'ASCS**

L'Agenzia Scalabriniana per la Cooperazione allo Sviluppo est l'organe opérationnel grâce auquel les Missionnaires Scalabrinien réalisent leurs activités de Coopération Internationale au Développement.

Son action se concrétise en:

- Projets de coopération au développement
- Développement d'un réseau de partenaires
- Développement de parcours de formation au bénévolat international et envoi de bénévoles à l'étranger
- Actions de fund raising et promotion d'événements en soutien des projets
- Activités de sensibilisation vers une société interculturelle respectueuse des diversités et attentive aux situations migratoires

Aujourd'hui, l'ASCS est présente en Europe, en Afrique et en Amérique Latine avec des projets au soutien des migrants, des réfugiés et des enfants mineurs dans le domaine de l'éducation, de la promotion humaine et du développement autonome et durable de l'entreprise. [www.ascs.it](http://www.ascs.it) email [development@scalabrini.net](mailto:development@scalabrini.net)

---

**Les fiches d'approfondissement et les galeries photographiques quotidiennes peuvent être téléchargées sur le site [www.meetingloreto.it](http://www.meetingloreto.it)**